Signal49
RECHERCHE

Analyse des résultats relatifs à la certification des immigrants

Méthodologie



NOVEMBRE 2026

Table des matières

Méthodologie 3
À propos de la recherche 3
Source de données 3
Sous-groupe de population 8
Analyse des données 9

Méthodologie

À propos de la recherche

Cette recherche visait à répondre à la question suivante : dans chaque région, quels métiers sont les plus touchés par de faibles taux d'obtention d'un certificat et une faible correspondance entre le métier envisagé et celui dans lequel un certificat est finalement obtenu?

Pour y répondre, nous avons analysé les données sur l'immigration et l'obtention de certificats dans les métiers chez les immigrants qui se destinaient à un métier spécialisé, en examinant deux éléments :

1. La proportion ayant obtenu un certificat dans un métier, quel qu'il soit, dans les quatre années suivant leur arrivée.
2. Parmi ceux ayant obtenu un certificat, la proportion qui l'ont fait dans le métier qu'ils comptaient exercer.

Pour une analyse à l'échelle nationale, consultez notre exposé des enjeux.

Source de données

BDIM et SIAI

Cette étude repose sur des données couplées de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM, 2024) et du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI, 2024). Une fois liées, ces sources fournissent des données sur les immigrants qui avaient l'intention de travailler dans un métier spécialisé au Canada (selon leur demande de résidence permanente), indiquent s'ils ont obtenu une certification dans un métier spécialisé après leur arrivée et, le cas échéant, précisent de quel métier il s'agissait.

La BDIM contient des données administratives sur l'immigration concernant tous les immigrants depuis 1952 et les résidents non permanents depuis 1980. Le SIAI comprend des données sur les apprentis inscrits qui suivent une formation en classe ou en milieu de travail ou les deux, dans des métiers désignés ou non Sceau rouge, que la formation en apprentissage soit obligatoire ou facultative. Il fournit également des données sur le nombre de certificats provinciaux et interprovinciaux décernés aux apprentis ou aux ouvriers qualifiés (« challengers »). Un ouvrier qualifié est une personne de métier qui, selon l'évaluation de la province ou du territoire, possède suffisamment d'expérience pour réussir l'examen menant à l'obtention d'un certificat sans avoir à suivre un programme d'apprentissage.

Étant donné que le SIAI utilise des critères généraux pour classer les professions dans la catégorie des métiers spécialisés, nous avons limité notre analyse à celles figurant dans le Tableau Ellis, qui est tenu à jour par Emploi et Développement social Canada en partenariat avec le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage[1]. Comme notre analyse repose sur le code à cinq chiffres de la Classification nationale des professions (CNP) correspondant à la profession que les immigrants ont déclarer vouloir exercer, et qu'un même code peut englober plusieurs professions, nous avons retenu tout code comprenant au moins un métier figurant dans le tableau Ellis. Par exemple, le code CNP 33109 (autre personnel de soutien des services de santé) a été conservé, car il englobe les techniciens en optique (fabricants de prismes et de lentilles de précision). Nous avons en outre limité notre analyse aux métiers dans lesquels au moins 20 immigrants avaient l'intention de travailler. Voir ci-dessous les métiers inclus dans notre analyse.

1 Emploi et Développement social Canada, « Tableau Ellis », gouvernement du Canada, dernière mise à jour le 5 avril 2022, https://ellischart.ca/fra/h.4m.2.shtml.

Sceau rouge

- réparateurs et préposés à l'entretien d'appareils
- techniciens en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs de dommages
- mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, de camions et d'autobus
- boulangers
- briqueteurs-maçons
- ébénistes
- charpentiers-menuisiers
- finisseurs de béton
- mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels
- aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
- cuisiniers
- grutiers
- électromécaniciens
- monteurs de lignes électriques et de câbles
- électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
- poseurs de revêtements d'intérieur
- monteurs d'installations au gaz
- vitriers
- coiffeurs et barbiers
- mécaniciens en chauffage, réfrigération et climatisation
- conducteurs de matériel lourd
- mécaniciens d'équipement lourd
- électriciens industriels
- techniciens et mécaniciens d'instruments industriels
- calorifugeurs
- monteurs de charpentes métalliques
- techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
- machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage
- mécaniciens de motocyclettes, de véhicules tout-terrain et personnel mécanicien assimilé
- foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz
- peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)
- plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs
- plombiers
- couvreurs et poseurs de bardeaux
- tôliers
- tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs
- magasiniers et commis aux pièces
- assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques
- carreleurs
- outilleurs-ajusteurs
- soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser

Non désigné Sceau rouge

- mécaniciens et contrôleurs d'aéronefs
- préposés à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles et de camions et équipements lourds
- opérateurs de machines à relier et de finition
- bouchers – commerce de gros de de détail
- opérateurs de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques
- chefs
- techniciens en réseau informatique et Web
- planificateurs de congrès et d'événements
- technologues et techniciens en dessin
- foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
- éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance
- électroniciens d'entretien (biens domestiques et commerciaux)
- assembleurs, monteurs, contrôleurs et vérificateurs de matériel électronique
- esthéticiens, électrolystes et personnel assimilé
- ouvriers dans les usines de transformation du poisson et de fruits de mer
- serveurs d'aliments et de boissons
- technologues et techniciens en géologie et en minéralogie
- aides de maintien à domicile, aides familiaux et personnel assimilé
- réceptionnistes d'hôtel
- bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande, préparateurs de volaille et personnel assimilé
- technologues et techniciens en génie industriel et en génie de fabrication
- peintres, enduiseurs et opérateurs de procédés dans le finissage du métal - secteur industriel
- conducteurs de machines d'abattage d'arbres
- ajusteurs de machines
- opérateurs de machines d'autres produits métalliques
- opérateurs de machines dans le traitement des métaux et des minerais
- opérateurs de machines d'usinage
- technologues et techniciens en génie mécanique
- opérateurs de machines à forger et à travailler les métaux
- manœuvres de pépinières et de serres
- autre personnel de soutien des services de santé
- autres réparateurs de petits moteurs et de petits équipements
- autres métiers techniques et personnel assimilé
- autres aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
- guides d'activités récréatives et sportives de plein air
- opérateurs de machines de traitement des matières plastiques
- opérateurs d'équipement d'impression sans plaque

- mécaniciens de centrales et opérateurs de réseaux électriques
- électriciens de réseaux électriques
- opérateurs de presses à imprimer
- opérateurs de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons
- personnel d’installation, d’entretien et de réparation d’équipement résidentiel et commercial
- vendeurs et décorateurs-étalagistes en commerce de détail
- opérateurs de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé
- opérateurs de machines à scier dans les scieries
- travailleurs des services sociaux et communautaires
- techniciens en installation de matériel de télécommunication et en services de câblodistribution
- installateurs et réparateurs de lignes et de câbles de télécommunications
- conducteurs de camions de transport
- mineurs d’extraction et de préparation de mines souterraines
- tapissiers-garnisseurs
- agents de soutien aux utilisateurs
- opérateurs d’installations du traitement de l’eau et des déchets
- matelots de pont et matelots de salle des machines du transport par voies navigables

Modèle des professions, des compétences et des technologies (MPCT)

Les professions répertoriées dans la BDIM et le SIAI sont indiquées sous forme de codes de la CNP à cinq chiffres. Nous avons établi un lien entre ces codes CNP et les prévisions relatives aux professions générées par le modèle MCPT exclusif de Signal49. Le MPCT établit des projections sur l'emploi pour chaque région du Canada. Nous nous en sommes servis pour identifier les métiers spécialisés pour lesquels on prévoit la plus forte croissance de l'emploi entre 2025 et 2035.

Le MPCT s'appuie sur les prévisions de Signal49 Recherche et sur d'autres sources de données concernant les compétences, la probabilité d'automatisation et d'autres renseignements sur le marché du travail, comme les offres d'emploi. Les principales dimensions de la base de données, qui peuvent être combinées pour présenter les données de multiples façons, sont les suivantes :

- **Couverture professionnelle :** Le MPCT contient des prévisions pour plus de 500 groupes professionnels différents.
- **Couverture sectorielle :** La couverture sectorielle du MPCT comprend des estimations de l'emploi pour plus de 400 secteurs d'activité différents.
- **Couverture régionale :** Toutes les provinces et tous les territoires sont inclus dans le MPCT. Nos analyses ont exclu les territoires en raison du faible nombre d'immigrants qui avaient l'intention de s'y établir.
- **Exigences en matière de compétences :** Toutes les données sur la main-d'œuvre contenues dans le MPCT peuvent être classées selon les 35 catégories de compétences définies par O*NET.
- **Adoption des technologies :** Le MPCT permet de simuler et d'évaluer l'impact sur le marché du travail de divers scénarios d'adoption des technologies.

Sous-groupe de population

Le sous-groupe de population que nous avons examiné comprend toutes les personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent dans le cadre du volet de l'immigration économique entre 2013 et 2020 en tant que demandeurs principaux (c'est-à-dire par opposition aux conjoints ou aux personnes à charge qui les accompagnaient) et qui avaient l'intention de travailler dans les métiers spécialisés (indiqués dans leur demande de résidence permanente).

Nous avons choisi l'année 2013 comme année de référence minimale, car c'est cette année-là qu'a été lancé le Programme de travailleurs des métiers spécialisés du gouvernement du Canada – le premier parcours d'immigration visant précisément les travailleurs des métiers spécialisés. La prise en compte des immigrants arrivés avant 2013 aurait pu fausser nos résultats, car la population des immigrants exerçant des métiers spécialisés aurait pu être différente. Nous avons choisi 2020 comme année limite supérieure, car nous avons retenu une période de suivi de quatre ans aux fins de la certification professionnelle, et 2024 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles à la fois dans la BDIM et le SIAI. Cette période couvre la plupart des immigrants qui

obtiennent une certification dans les métiers spécialisés, étant donné que : (1) la durée moyenne d'un programme de formation dans les métiers spécialisés est de quatre ans; (2) 48 % des travailleurs spécialisés immigrants qui terminent leur formation le font dans les trois ans suivant leur arrivée; et (3) 67 % des travailleurs spécialisés immigrants contournent complètement la formation officielle au Canada en devenant des ouvriers qualifiés dans leur métier[2].

Comme il peut arriver que les immigrants mettent plus de quatre ans à terminer leur formation dans les métiers spécialisés, nous avons également réalisé une analyse de sensibilité avec une période de suivi de sept ans pour les cohortes de 2013 à 2017. Comme les résultats relatifs à la certification ne présentaient pas de différences significatives (voir le Tableau 1), nous présentons ici les résultats fondés sur la période de certification de quatre ans afin d'actualiser nos données en y incluant les cohortes de 2018 à 2020.

Tableau 1

Résultats de la certification en fonction de la durée du suivi

Période de certification	Taux de certification	Taux de correspondance
Quatre ans	7 %	76 %
7 ans	11 %	72 %

Sources : Signal49 Recherche; Statistique Canada.

Le sous-groupe de population que nous avons examiné exclut les résidents permanents qui n'ont jamais produit de déclaration de revenus ou qui n'ont pas résidé au Canada au cours des quatre années suivant leur arrivée, dans le cadre de notre analyse principale, et au cours des sept années suivant leur arrivée, dans le cadre de notre analyse de sensibilité.

Analyse des données

Nous avons analysé les données provenant de la BDIM, du SIAI et du MPCT à l'aide d'Excel. Nous avons utilisé PowerBI pour visualiser les données.

Nous avons utilisé le coefficient de corrélation tau de Kendall $r_\tau)$ pour déterminer si les métiers qui obtiennent un rang plus élevé en matière de correspondance de la certification (données de la BDIM et du SIAI) obtiennent également un rang plus élevé en ce qui concerne la croissance prévue de l'emploi sur dix ans à l'échelle régionale (données du MPCT). Cette corrélation non paramétrique convient aux petits ensembles de données présentant des distributions non normales et de

[2] Hyeongsuk Jin et Amanda Kopp, « Études après la migration des immigrants admis en 2010 et 2011 : incidence de l'achèvement d'une formation des métiers spécialisés au Canada sur les résultats économiques », Éducation, apprentissage et formation : Série de documents de recherche (Ottawa : Statistique Canada, 28 août 2023), https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2022002-eng.htm.

nombreux rangs ex æquo[3]. Les corrélations de 0,20, 0,50 et 0,80 représentent respectivement un effet faible, moyen et important[4]. Nous avons effectué cette analyse à l'aide du logiciel SPSS. Aucune de ces corrélations n'était statistiquement significative.

- Colombie-Britannique : r_τ = −0,18 pour les 43 métiers inclus dans l'analyse ($p \geq 0,05$)
- Prairies : r_τ = 0,13 pour les 50 métiers inclus dans l'analyse ($p \geq 0,05$)
- Ontario : r_τ = –0,08 pour les 50 métiers inclus dans l'analyse ($p \geq 0,05$)
- Québec : r_τ = –0,19 pour les 39 métiers inclus dans l'analyse ($p \geq 0,05$)
- Canada atlantique : r_τ = –0,33 pour les 11 métiers inclus dans l'analyse ($p \geq 0,05$)

Pour déterminer si un métier est désigné Sceau rouge, nous avons utilisé la CNP, le système national canadien de classification des professions. Les codes CNP peuvent regrouper à la fois des métiers Sceau rouge et des métiers non désignés Sceau rouge. Par exemple, la catégorie professionnelle des techniciens en carrosserie, en peinture et en glace de véhicule automobile et estimateurs de dommages comprend à la fois des métiers Sceau rouge (p. ex. techniciens en carrosserie et collision et techniciens en peinture automobile) et des métiers non désignés Sceau rouge (p. ex. débosseleurs). Aux fins du présent tableau de bord, les métiers non désignés Sceau rouge correspondent aux catégories de la CNP qui ne comprennent que des métiers non désignés Sceau rouge, tandis que les métiers Sceau rouge désignent les catégories de la CNP qui comprennent au moins un métier Sceau rouge.

Limites

Les mesures présentées dans ce tableau de bord reflètent les certifications enregistrées dans les données administratives relatives à l'apprentissage ou à la certification, qui sont liées aux dossiers d'immigration. La certification est un indicateur important de la progression dans les parcours des métiers, mais elle ne revient pas à occuper un emploi dans un métier. Les particuliers peuvent occuper des postes liés à un métier sans qu'une certification apparaisse dans la fenêtre de suivi. C'est pourquoi ces résultats doivent être interprétés comme des données sur les parcours de reconnaissance des titres de compétences et de certification chez les immigrants qui avaient l'intention de travailler dans les métiers, et non comme une mesure directe de l'emploi dans les métiers.

Les territoires ont été exclus de ces analyses en raison du faible nombre d'immigrants ayant l'intention de s'établir dans cette région, ce qui limitait la généralisabilité des résultats.

[3] Andy Field, *Discovering Statistics Using IBM SPSS Statistics*, 6e éd. (Londres : SAGE Publications, 2024).

[4] Gail M. Sullivan et Richard Feinn, « Using Effect Size—or Why the *P* Value Is Not Enough », *Journal of Graduate Medical Education* 4, nº 3 (2012) : 279–82, https://doi.org/10.4300/JGME-D-12-00156.1.

Les métiers ont été classés à l’aide des codes de la CNP, qui peuvent regrouper à la fois des métiers Sceau rouge et des métiers non désignés Sceau rouge. Dans cette analyse, les professions comprenant au moins un métier Sceau rouge ont été classées dans la catégorie des métiers Sceau rouge, ce qui signifie que certaines personnes exerçant des métiers n’appartenant pas à cette catégorie peuvent se retrouver incluses dans la catégorie Sceau rouge. Par conséquent, les résultats relatifs aux métiers Sceau rouge doivent être interprétés comme reflétant des regroupements professionnels plutôt que la désignation Sceau rouge au niveau de chaque métier.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Signal49 Recherche assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Signal49 Recherche | Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262 | Courriel : accessibility@signal49.ca

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente nº 40063028
AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Signal49 Recherche.

Où le savoir
inspire l'action

Signal49
RECHERCHE

signal49.ca